

# Juliacum

N° 11 - OCTOBRE 1991

Bulletin réalisé par une équipe de l'association pour  
la sauvegarde et l'animation du château de Jully.  
89160 - JULLY

Distribué gratuitement aux habitants de Jully et aux membres de l'association.

## PROCHAIN RENDEZ-VOUS !

**SOIREE PROJECTION DE DIAPOSITIVES LE :**

**SAMEDI 16 NOVEMBRE 1991 à 20 heures 30**

salle de l'ancienne école à Jully-la-Maine

Cette soirée comprendra deux parties :

Dans une première partie, il vous sera présenté un ensemble de diapositives  
sur :

**LE MORVAN**

**"PAYS DES EAUX VIVES ET DES EAUX DORMANTES"**

photographies Claude Garino

*Depuis Avallon, la porte du Morvan, nous irons vers les lacs-réservoir de Crescent, de Chaumeçon, et de Pannessière-Chaumard, par les routes morvandelles et les rivières tumultueuses, à travers les forêts de hêtres, au milieu des fougères et des digitales, au hasard d'un village, d'un pont, d'un rocher, pour parcourir le Parc Naturel Régional, et arriver au haut-Morvan entre Autun et Château-Chinon.*

Dans la seconde partie, nous verrons des images sur les jeux inter-hameaux du 16 juin, qui ont opposés 4 équipes de Jully (voir Juliacum N° 10).

**Cette annonce tient lieu d'invitation à cette soirée ;  
n'oubliez pas !**

## UNE NOUVELLE DESTINEE POUR LA BUTTE DE JULLY ?

A la fin du mois de juin, des représentants de la municipalité de Jully ont rencontré les propriétaires de la butte.

Cette entrevue a débouché sur la possibilité de l'achat du site par la commune de Jully.

Suite à cet événement qui ne peut que réjouir notre association, nous avons constitué un dossier réunissant quelques propositions pour l'aménagement du site constitué par la butte de Jully.

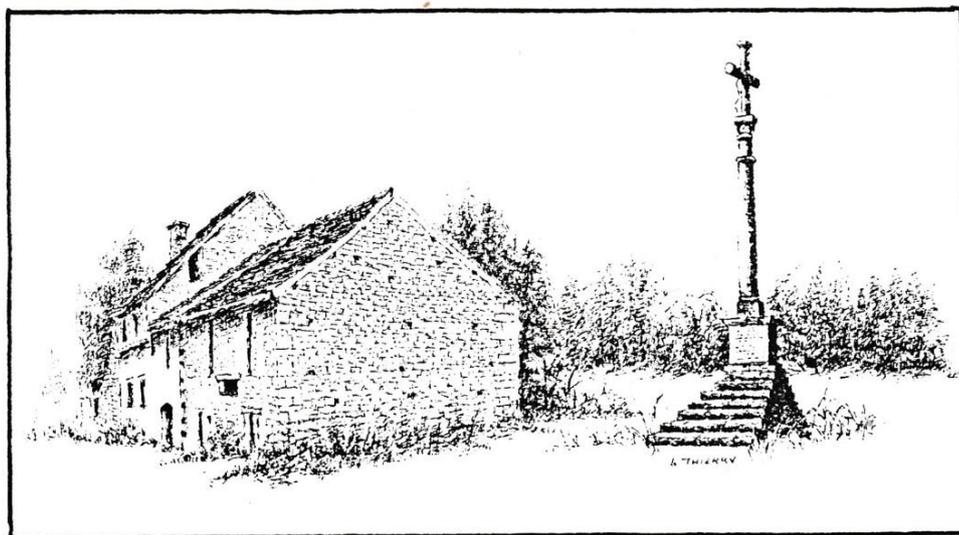
Ce dossier présente en une vingtaine de pages, en partant de la situation actuelle de la butte des réalisations ou des transformations réalisables à court et à moyen terme, par l'association avec les moyens dont elle dispose, ou dont elle peut espérer disposer.

Nous avons particulièrement insisté sur le fait que ce site est l'un des éléments essentiels du patrimoine de la commune, et que l'objectif est donc logiquement de le mettre en valeur, en essayant d'utiliser au maximum les lieux, remarquables à plus d'un titre, et de conserver ce que le passé nous a légué.

Le conseil municipal s'est réuni, récemment au mois de septembre et après discussion a choisi à l'unanimité :

- de donner son accord à l'achat de la butte.
- d'autoriser le maire à faire les démarches nécessaires.

C'est donc une excellente chose, dont nous ne manquerons pas de vous informer lors des prochains Juliacums,



*"Le site du sommet de la butte,  
vu par Bernard Thierry"  
(toujours disponible en carte-postale)*

### Rectificatif :

Dans le texte relatif à la disparition de l'abbé Dondaine (Juliacum N° 10), il fallait lire à la 7<sup>e</sup> ligne : "*Nombre de ses contemporains l'avaient côtoyé dans les champs de la ferme paternelle...*" et non, "l'avaient cotonné" ; toutes nos excuses pour cette erreur de frappe non vérifiée !

## SORTIE AU SPECTACLE "BERNARD DE CLAIRVAUX" :

Notre sortie a eu lieu le samedi 29 juin. Plus de quarante personnes nous ont accompagné depuis Stigny, Jully ou Sennevoy pour cette agréable soirée.

Le spectacle mis en scène par Michael Lonsdale, texte et musique de Daniel Facerias et Gilles Tinayre, associant la dramaturgie et les scènes d'action, aux plus récentes innovations en matière de son et de lumière, a pu nous ravir en nous montrant de cette manière plusieurs épisodes de la vie et de l'action de Saint Bernard.



*Photo-souvenir : quelques uns de nos participants devant le décor en polyuréthane du spectacle.*

## MESSE DU 15 AOUT A JULLY :

Traditionnellement la messe est dite à Jully le 15 août, fête de l'Assomption, puisque le vocable de notre église, bâtie en 1830, est celui de Notre-Dame de l'Assomption. Cependant cette année, la cérémonie avait une autre connotation car nous devons nous souvenir de la mort de Sainte Hombeline, prieure du prieuré de Jully-les-Nonnains, le 21 août 1141. A quelques jours près, il y avait donc 850 ans !

C'est le père Nageotte de Noyers qui célébra. Les reliques de Sainte Hombeline conservées à Jully, furent à cette occasion présentées et le texte transcrit ici fut lu lors de la cérémonie.

Il s'agit d'un extrait d'un poème du chanoine Claude Patriat qui fut curé de Jully, édité en 1884 par Paul Bailly, imprimeur à Tonnerre. (Source : "Vie de Sainte Hombeline" publiée en 1945 à l'occasion des cérémonies de l'érection du calvaire de la butte de Jully).

Huit siècles ont passé depuis ces funérailles  
Que Bernard présida . Souvenir immortel  
Le tertre de Jully reste, mais des broussailles  
Remplacent maintenant et l'église et l'autel.

Du monastère antique il ne reste plus trace,  
Mais les passants pieux qui là voudraient prier,  
Peuvent encore pourtant reconnaître la place  
Où des saints avant eux vinrent s'agenouiller.

Et quand ils font le tour de l'enceinte sacrée  
Comme autrefois le pâtre en revenant des champs,  
Ils ne distinguent plus cette voix inspirée,  
Qui conduisait le chœur et dirigeait les chants.

Ah ! que ne peuvent-ils, comme le vit son frère,  
Voir la sainte recluse apparaître à leur yeux,  
Portant sur son beau front éclatant de lumière,  
La marque des élus, le nimbe glorieux !

Mais tu gardes du moins ton appui tutélaire  
O sainte ! à ce pays qui fut aussi le tien ;  
L'empreinte de tes pas a disparu de terre :  
Que ton pouvoir au Ciel reste notre soutien !

## MECHOUI DE L'ASSOCIATION :

Il a eu lieu le dimanche 8 septembre, sur la butte du château, par un temps ensoleillé et une visibilité d'une rare qualité ; plusieurs sites du Châtillonnais pouvaient être reconnus facilement, mais nous avons eu plus de difficultés à situer le clocher de Coulmiers-le-sec !

55 personnes ont partagé ce repas, qui nécessita entre autres, deux moutons. Merci à toutes les personnes qui l'ont préparé.



*"A table, devant notre commune !"*

## ASSEMBLEE GENERALE :

Elle pourrait avoir lieu dans le courant du mois de décembre, comme les autres années.

Les membres de l'association recevront à ce propos la convocation en temps utile.

Les personnes n'ayant pas encore réglé leur cotisation 1991 sont invitées à le faire avant cette assemblée générale.

## **PREPARATION DU SPECTACLE DE 1992 EN L'HONNEUR DE SAINTE HOMBELINE**

*Une équipe de l'association travaille actuellement sur la mise en scène et le texte de ce spectacle.*

*Une réunion rassemblera vers la fin du mois de novembre toutes les personnes intéressées par un rôle ou une participation.*

*Nous en reparlerons lors de la soirée projection de diapositives annoncée à la page 1, mais les personnes qui ne pourraient être présentes ce jour là, sont invitées à se faire connaître dès maintenant ou immédiatement après cette soirée.*

*Nos besoins (enfants, jeunes gens, adultes) seront alors connus, et nous pourrons en reparler ensemble. Nous vous en remercions.*

### Contacts:

au forges René Daudan, Gilles Gautheron  
à la loge Françoise Goussard, Alain Hooghe

## LE CHEMIN DE FER A JULLY (suite)

Dans le Juliacum N° 5 nous nous étions intéressé à l'ouverture de la halte de Jully par la compagnie du Paris-Lyon-Méditerranée, fort tardivement puisque les désirs des habitants de Jully n'ont été exaucés qu'en 1901 soit 37 ans après l'ouverture de la ligne et donc exactement autant avant sa fermeture au service des voyageurs en 1938.

Or la S.N.C.F. vient de procéder à la mise en service au passage à niveau de la route de la Maine, d'une installation automatique de feux clignotants et de barrières électriques, actionnées depuis la locomotive du train par une commande radio. Il est évident que ceci est bien éloigné des portes métalliques à double vantaux du P.L.M. !

La commune de Jully possédait 5 passages à niveau : les trois principaux dénommés barrières du Moulin, de la Maine, et de la Loge possédaient une maison de garde ; un 4<sup>e</sup> était installé sur le chemin de la Loge à la ferme de Franclieu, équipé de barrières basculantes actionnées par fil depuis la barrière de la Loge ; enfin le 5<sup>e</sup> passage n'était réservé qu'aux piétons, toujours près de la loge.

Le texte qui suit trouvé récemment dans une publication illustre clairement à cette occasion ce qu'était la vie dans "les barrières".

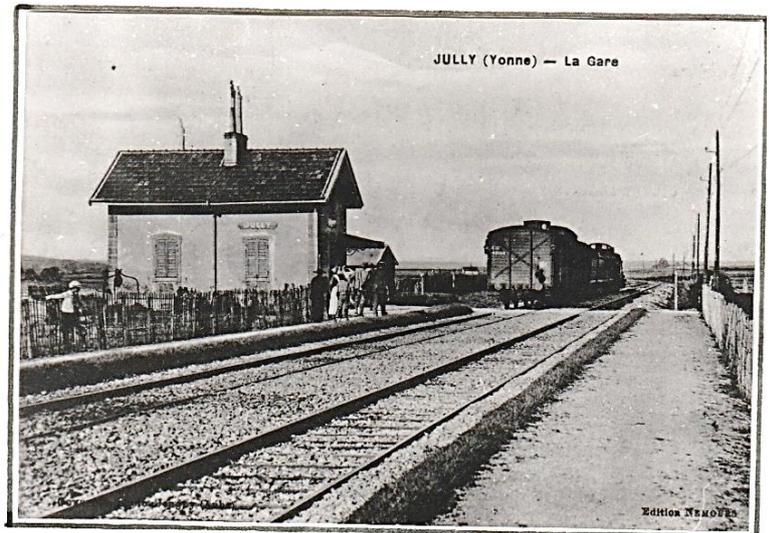
Tout le long de la ligne, elles servent de lieu de rencontre. Les locataires qui s'y ennuiant accueillent volontiers gens de passage et paysans qui travaillent dans les champs.

Là, on vous sert facilement une chopine à prix coûtant et on peut plaisanter un moment, s'informer simplement des nouvelles de la région ou refaire le monde en discutant.

En général, l'homme travaille sur la ligne. Il part chaque matin. La femme avertie du prochain passage du train par une sonnerie doit fermer la barrière. La ligne est clôturée sur toute sa longueur. Le conducteur de véhicule ou le gardien du troupeau qui veut passer demande l'ouverture.

Quelques gardes-barrières doivent s'occuper également d'une barrière à bascule. Ils la commandent à distance par un système de fils de fer. Tous ces employés de chemin de fer sont au bas de l'échelle des salaires. Souvent ils habitent près d'une forêt où en été, ils se ravitaillent en bois mort afin de se chauffer l'hiver. Quand leurs enfants, en général nombreux, sont élevés, ils prennent en pension des pupilles de l'Assistance publique. Le soir, les hommes vont prêter main-forte aux cultivateurs pour charger les voitures de foin ou de gerbes et les décharger dans les granges. Tous, aident à piocher les betteraves, en échange de quelques raies de champ où ils planteront leurs légumes.

En été, la citerne de chaque barrière est souvent à sec. Parfois, une locomotive vient réapprovisionner avec l'eau de son tender.



*"A la Belle-Epoque !"*



*"Aujourd'hui !"*

Nous aurons bien entendu l'occasion d'évoquer sa vie en 1992. Nous travaillons d'ailleurs activement à notre spectacle, qui sera articulé sur son personnage.

Quoiqu'il en soit, nous ne pouvions l'oublier cette année, et à propos de cet anniversaire, moins glorieux puisqu'il s'agit de sa disparition, nous aimerions que vous puissiez lire la description de cet événement qui se déroula au prieuré de Jully, en présence de son illustre frère, l'abbé de Clairvaux.

C'est Jean-Baptiste Jobin, qui fut curé de Gigny, auteur d'une histoire du prieuré de Jully-les-Nonnains, qui reprend un texte plus ancien (Henriquez, 1633), dans son "Histoire de Saint Bernard et de sa famille", publié en 1891. Voici l'extrait qui permet de revivre ce qui s'est passé ce jour là à Jully...(pages 143 à 146).

La vie si pénitente, si mortifiée que menait cette sainte finit par l'affaiblir : elle tomba gravement malade. Pendant assez longtemps, elle fut obligée de garder le lit; le mal ne faisait pas de rapides progrès, mais les forces de la malade s'épuisaient de jour en jour. Ses compagnes firent avertir saint Bernard que, s'il voulait voir sa sœur en vie, il n'avait pas de temps à perdre. Il partit aussitôt pour Jully avec ses frères et quelques autres religieux. On croit qu'André et Nivard seulement accompagnèrent le saint dans son voyage. Barthélemy, qui gouvernait La Ferté, était trop éloigné pour avoir été averti à temps. Il n'est pas sûr que Gui fût mort à cette époque, mais Gérard l'était certainement. L'abbé de Clairvaux eut avec sa sœur un long et pieux entretien par lequel il l'encouragea et la fortifia dans ses douleurs.

D. Pierre Le Nain nous donne une esquisse de cet entretien dans les lignes suivantes :

« On ne saurait mieux apprendre ce qui se passa en cette visite qu'en rappelant dans sa mémoire ce que saint Grégoire de Nysse écrit de celle qu'il rendit à sa sœur, sainte Macrime, prête de quitter le monde. Ces deux [récits] sont si semblables que pour connaître l'un il suffit de connaître l'autre. Comme je m'approchais de ce lieu si retiré, écrit saint Bernard par la plume de cet illustre Père de l'Eglise, où ma sœur menait une vie toute céleste, le désir que j'avais d'être auprès d'elle pour l'assister en sa maladie, me fit faire en fort peu de temps ce qui me restait de chemin et mon esprit se trouva saisi d'une certaine tristesse qui était comme un présage de ce qui devait arriver.

« Etant entré dans la sainte maison où demeurait cette grande servante de Dieu, je la trouvai dangereusement malade, non pas dans un bon lit, mais sur une pauvre couche... comme Jésus pauvre. Aussitôt qu'elle m'aperçut, ne pouvant courir au devant de moi, à cause de l'extrême faiblesse où la fièvre l'avait réduite, elle se leva un peu sur sa couche, autant que sa faiblesse le lui pouvait permettre, et elle me rendit tout l'honneur dont elle était capable; puis, s'étant remise comme elle était auparavant, elle éleva son cœur à Dieu, le remerciant de daigner la visiter par celui pour qui elle avait tant de respect et de tendresse.



Saint Bernard assistant sa soeur,  
au moment de sa mort  
Vitrail faisant partie d'un ensemble  
de 4 panneaux : église de Gigny  
1870

« La crainte qu'elle avait que sa maladie ne me causât de la tristesse, faisait qu'elle tâchait de m'en cacher ce qu'il y avait de plus pénible et d'adoucir ma peine par ses agréables entretiens. La suite de notre [colloque] nous ayant porté à parler de notre cher frère Gérard, qui était passé à l'autre vie depuis peu d'années, je sentis se renouveler la première douleur que sa mort m'avait causée. Hombeline, ne s'en étant que trop aperçue, en prit occasion de parler avec tant de piété des causes de ce qui arrive en ce monde, de la conduite secrète que Dieu tient dans les afflictions qu'Il nous envoie et de ce qui regarde la vie future, qu'elle fit sur mon cœur de vives et profondes impressions. Car, de même que Job, tout couvert d'ulcères, ne s'interrompait pas à cause de ses douleurs... de même Hombeline, bien que la fièvre eût abattu ses forces et répandu sur son corps une sueur froide l'inclinant vers la mort, ne cessait pourtant pas de parler des choses divines avec entière liberté d'esprit.

« Après que nous nous fûmes entretenus ensemble, elle me dit : « Il est temps, mon frère, que vous preniez un peu de repos... Quant à moi, vous n'avez rien à craindre pour le moment : la joie que j'ai de vous revoir m'a redonné la vie... » Ce qu'elle disait selon la vérité, car de même qu'un athlète sur le point d'arriver... voit la couronne qui l'attend, se réjouit comme s'il l'avait déjà sur la tête, et jette un cri de joie pour faire entendre à ses amis l'agréable nouvelle de sa victoire, de même Hombeline, étant au bout de sa course, en envisageant le bonheur qui devait être la récompense de ses travaux, nous ordonnait de nous consoler et d'avoir à son sujet les meilleures espérances. Ce fut de cette sorte qu'elle termina leur entretien, et saint Bernard, sur sa parole, alla prendre quelque repos. C'était au commencement de la nuit. »

Le bienheureux Pierre, prieur de Jully, resta encore auprès de sainte Hombeline, et lui demanda comment elle se trouvait. « Je ne me crois pas éloignée de la mort, répondit-elle; mais un esprit m'a visitée et m'a rendu la vie; sans quoi je ne serais déjà plus de ce monde. » Par cet esprit elle entendait son frère Bernard.

Le saint prieur, voyant qu'elle avait tant de courage, ne pensa pas qu'elle dût sitôt mourir; il la quitta donc, ainsi qu'un autre religieux nommé Vincent, qui l'accompagnait. Tandis qu'il s'en allait, sous le cloître, un ange lui apparut et lui dit : « Retourne vers la malade, elle va mourir. » Pierre lui demande s'il pourrait avertir avant qu'elle rendit le dernier soupir. L'ange lui dit de retourner vers elle, qu'il se chargeait de les appeler. Ce religieux revint donc vers Hombeline. L'ange frappa la tablette des mourants, comme on le fait en pareil cas. Tous aussitôt se levèrent et accoururent vers l'épouse de Jésus-Christ. Bernard arriva le premier. En le voyant, elle lui dit, non sans difficulté :

« Que je suis heureuse d'avoir suivi vos conseils et consacré ma vie au service de Dieu ! Quelle belle récompense j'espère à cause de l'amour que j'ai eu pour vous en cette vie ! C'est à cet amour que je dois la joie qui m'est promise dans l'éternelle patrie. »

Elle se tourna ensuite vers ses autres frères et leur fit ses derniers adieux, avec tant de courage que personne ne la croyait si près de la mort. Puis, récitant à haute voix ces paroles (du psaume 121) :

« Je me suis réjouie de ce qui me fut dit : nous irons dans la maison du Seigneur. »

Elle rendit à son Créateur sa très sainte âme, laissant à la terre sa dépouille mortelle.

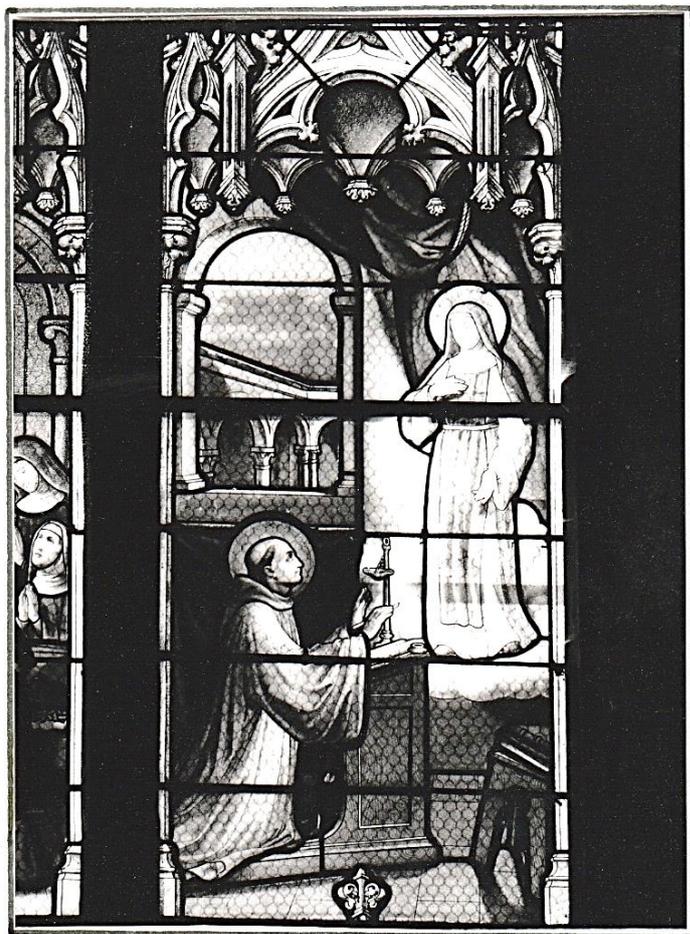
En même temps sa chambre fut remplie d'une odeur suave et d'une vive clarté, de sorte que tout le monde était dans l'admiration. Le jour suivant, 22 août, on déposa son corps dans le tombeau. Saint Bernard lui-même célébra la sainte Messe et présida aux funérailles. De retour à Clairvaux, il engagea ses religieux à offrir pour elle le saint Sacrifice. Tandis qu'il pria, sa sœur lui apparut, au milieu d'une brillante lumière, revêtue d'habits précieux et toute resplendissante. Cette vision remplit saint Bernard d'une indicible joie.

Les anciens martyrologes appellent Hombeline tantôt Bienheureuse, tantôt Sainte, l'Ordre de Cîteaux l'a toujours vénérée comme Sainte; mais son culte ne fut autorisé qu'au début du xviii<sup>e</sup> siècle, 1703. Il n'y a pas eu de canonisation proprement dite, un simple décret de la Sainte Congrégation des Rites,

permet aux religieux Cisterciens de réciter son office et de solenniser sa fête sous le rite double; cette fête se célèbre, non pas le 21 août, mais le 12 février.

« Après sa mort, elle a été inhumée dans le prieuré de Jully qu'elle avait saintement gouverné comme Prieure, pendant plusieurs années. Ses ossements reposaient devant le maître-autel, sous une pierre un peu élevée du sol, vis-à-vis de celui du bienheureux Pierre. »

Les religieuses avaient l'habitude de recevoir la communion en venant chacune à son tour se mettre à genoux devant les deux tombeaux.



"Sainte Hombeline apparaissant à Saint Bernard, toute resplendissante de gloire".  
Vitrail de l'église de Gigny  
Don de Madame Mailly  
1891 Vermonet-Pomery, Reims

**REPONSES AUX JEUX DU N° 10 :**

Où est-ce ?

Il fallait reconnaître dans la photographie, derrière des tiges de colza en fleur, le réservoir d'eau situé près du hameau de la Folie, sur la route de Verdonnet.

Rébus :

La phrase était : "LA CHAPELLE EST UN ANCIEN NOM DONNE A SENNEVOY-LE-HAUT" (ou encore la Chapelle-Sennevoy par opposition à Sennevoy qui désignait le bourg actuel de Sennevoy-le-Bas).

**Mots-croisés :**

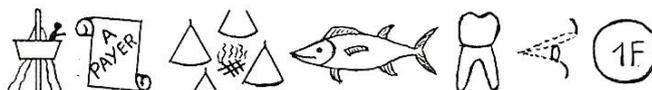
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
1		P	O	N	T		P		V	E	N	T		N
2	D	A	H	U		O	A	S	I	S		A	R	A
3	O	R		D			P	O	R	T	S		A	G
4	N	A	D	I	R		I	L	E		I	O	D	E
5		S		S	A	B	L	E		P	E	C	E	
6	M	O	N	T		A	L	I	E		S	E	A	U
7	E	L	U	E		C	O	L	O		T	A	U	O
8	R		E	S	E		N		A	V	E	N		Y

**OU EST-CE ?**

**JEUX :**



**REBUS :**



"Nos amis les animaux se cachent dans ce labyrinthe. Essayez de les dénicher...chaque chiffre représentant toujours la même lettre".

